



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

AVDL

Association Villeurbannaise pour le Droit au Logement

277, rue du 4 Août
69100 VILLEURBANNE

SADEC LYON

5 rue Gorge de Loup

69009 LYON

Tel +33 (0)4 72 85 60 60

Mail accueil.lyon@sadec-akelys.fr

www.sadec-akelys.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Nos cabinets : Autun • Bourgoin-Jallieu • Carbon-Blanc • Cergy-Pontoise • Châlons-en-Champagne • Chalon-sur-Saône • Chassieu • Dijon • Le Creusot • L'éognan • Lille • Lyon • Mérignac • Montaliieu-Vercieu • Montceau-les-Mines • Morestel • Nancy • Nogent-sur-Seine • Paris • Romilly-sur-Seine • Saint-Dié • Saint-Dizier • Saint-Genis-Laval • Sens • Strasbourg • Tignieu-Jamezyieu • Troyes • Vienne • Vitry-le-François

Société SADEC - Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région de Paris - Ile de France

Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris

Siège social - 19 avenue de Messine - 75008 Paris - Tél. +33 (0)1 53 53 58 00

Siège administratif - 6 rue du Général Sarrail - 10000 Troyes - Tél. +33 (0)3 25 80 66 80

SELAS au capital de 4 100 000 euros - RCS Paris 351 461 694 - SIRET 351 461 694 00439 - APE 6920 Z - N° TVA intracommunautaire : FR41351461694

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Adhérents,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Villeurbannaise pour le Droit au Logement (AVDL) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposés dans la note « Informations relatives à la première application du règlement ANC 2022-06 – Changement de méthode » de l'annexe des comptes annuels.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

5. Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

En raison de l'obtention tardive de certaines informations, nous n'avons pas été en mesure d'établir notre rapport dans le délai statutaire de 15 jours avant l'Assemblée Générale.

Lyon, le 3 juin 2026

SADEC
Représenté par Quentin de PRANDIERES
Le Commissaire aux comptes

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	13 276	13 276		
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	29 795	27 436	2 358	2 556
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	43 070	40 712	2 358	2 556
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	99 994		99 994	91 577
COMPTES DE REGULARISATION	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	126 674	230	126 444	253 767
	Charges constatées d'avance	2 669		2 669	2 232
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	236 795		236 795	238 137
	TOTAL (III)	466 132	230	465 902	585 712
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	509 203	40 942	468 260	588 269

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

RAPPORT DE GESTION ET BILAN ANNUEL 2024

SADEC

GROUPE SADEC AKELYS
SELAS au capital de 4 100 000 euros
5 rue Gorge de Loup - 69 009 LYON
Tél : 04.72.85.60.60
Siret 351 461 694 00173 - APE 6920Z

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	165 680	165 680
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Fonds reportés et dédiés	Autres		
	Report à nouveau	53 501	33 437
	Excédent ou déficit de l'exercice	2 227	20 065
	Total des fonds propres (situation nette)	221 409	219 182
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	221 409	219 182
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Provisions	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	14 980	59 917
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	14 980	59 917
DETTES (1)	Provisions pour risques	60 348	65 125
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	60 348	65 125
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	2 014	2 694
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
TOTAL PASSIF	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 377	15 592
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	118 330	119 739
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	450	45
	Produits constatés d'avance (1)	33 353	105 975
	Total des dettes	171 524	244 045
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF		468 260	588 269
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		2 226,86	20 064,95
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		171 524	244 045
(2) Dont emprunts participatifs			

Société à responsabilité limitée

SADEC

GROUPE SADEC AKELYS
 SELAS au capital de 4 100 000 euros
 5 rue Gorge de Loup - 69 009 LYON
 Tél : 04.72.85.60.60
 Siret 351 461 694 00173 - APE 6920Z

Compte de Résultat ^{1/2}

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	350	345
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	51 991	84 512
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	498 543	559 414
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	2 309	2 154
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	124 523	109 292
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	6 950	4 975
	Utilisations des fonds dédiés	51 081	15 000
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	42 161	33 057
Total des produits d'exploitation		777 908	808 749
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	149 300	135 150
	Aides financières	3 510	4 290
	Impôts, taxes et versements assimilés	22 109	17 696
	Salaires	447 774	421 258
	Cotisations sociales	145 512	120 024
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 614	4 971
	Dotation aux provisions	1 187	31 942
	Reports en fonds dédiés	6 144	56 167
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	1 276	947
Total des charges d'exploitation		778 427	792 443
RESULTAT D'EXPLOITATION		(518)	16 306

Bilan d'exploitation - Formule simplifiée

SADEC

GROUPE SADEC ARELYS
 SELAS au capital de 4 100 000 euros
 5 rue Gorge de Loup - 69 009 LYON
 Tél : 04.72.85.60.60
 SIRET 491 004 80173 - APE 9320Z

Compte de Résultat ^{2/2}

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		(518)	16 306
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	3 404	4 264
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des immobilisations financières cédées		
Total des produits financiers		3 404	4 264
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		3 404	4 264
RESULTAT COURANT avant impôts		2 886	20 569
	Produits exceptionnels		268
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			268
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	659	772
TOTAL DES PRODUITS		781 312	813 280
TOTAL DES CHARGES		779 086	793 215
EXCEDENT ou DEFICIT		2 227	20 065
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature	350	
	Prestations en nature	2 450	3 290
	Bénévolat		
TOTAL		2 800	3 290
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens	350	
	Prestations		
	Personnel bénévole	2 450	3 290
TOTAL		2 800	3 290

REPRESENTANT LE PRESIDENT DU COMITE DE GESTION

SADEC

GROUPE SADEC AKELYS
 SELAS au capital de 4 100 000 euros
 5 rue Gorge de Loup - 69 009 LYON
 Tél : 04.72.85.60.60
 Siret 351 461 694 00173 - APE 6920Z

Règles et Méthodes Comptables

Introduction

Le bilan de l'exercice présente un total de **468 260** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **781 312** euros et un total **charges** de **779 086** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 227** euros.

La présente Annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouverts le **01/01/2025** et clôturés le **31/12/2025**, ayant une durée de **12** mois.

Ces comptes annuels ont été établis par le Conseil d'Administration.

Activité de l'association

L'association a pour but :

- la lutte pour l'accès au logement pour tous sans discrimination
- la lutte contre le racisme et toute forme de discrimination
- l'expression culturelle : faire connaître nos différences et établir des relations entre les groupes d'origine différente
- l'entraide entre les familles mal logées et avec les autres
- aider à la régularisation des fmmes dans le cadre du regroupement familial (carte de séjour, résidence, ...)

Principes comptables, méthodes d'évaluation et comparabilité des comptes

Les comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2025** ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 (PCG) pour les dispositions générales modifié par le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 (PCG), et le règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 et le règlement ANC 2023-03 du 7 juillet 2023 pour les dispositions spécifiques.

Ce règlement ANC 2018-06 est relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif (OSBL), actualisé par le règlement ANC 2020-08 du 4 décembre 2020, le règlement ANC 2021-02 du 4 juin 2021, le règlement 2023-01 du 12 mai 2023 ainsi que le règlement ANC 2023-03 du 7 juillet 2023 .

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, exception de la présentation des états financiers,
- Indépendance des exercices
- Importance relative

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Statuts d'association à but non lucratif

SADEC

GROUPE SADEC AKELYS
SELAS au capital de 4 100 000 euros
5 rue Gorge de Loup - 69 009 LYON
Tél : 04 72 85 60 60

Siret 351 461 694 00173 - APE 6920Z

Règles et Méthodes Comptables

Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté au cours de l'exercice.

Informations relatives à la première application du règlement ANC 2022-06 - Changement de méthode

Le changement de réglementation comptable lié à la première application du règlement ANC 2022-06 est constitutif d'un changement de méthode comptable dont les principaux effets sont les suivants :

- **Redéfinition du résultat exceptionnel**, recentrée sur les opérations non récurrentes, inhabituelles et significatives ;
- **Suppression de la technique du transfert de charges**, les produits et charges correspondants étant désormais comptabilisés directement dans les comptes appropriés selon leur nature ;
- **Modification du plan de comptes et introduction d'une nouvelle nomenclature**, notamment pour assurer la cohérence avec les nouvelles rubriques des états financiers ;
- **Refonte des modèles d'états financiers** (bilan, compte de résultat et annexes), intégrant de nouvelles rubriques et une présentation plus lisible de l'activité et de la performance.

L'application du règlement est prospective à compter du 1er janvier 2025.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels.

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les logiciels font l'objet d'un amortissement suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue, de 1 à 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de

Statut d'association loi 1901 par actions Simplifiée

SADEC

GRUPE SADEC AKELYS
SELAS au capital de 4 100 000 euros
5 rue Gorge de Loup - 69 009 LYON
Tél : 04.72.85.60.60
Siret 551 461 694 00173 - APE 6920Z

Règles et Méthodes Comptables

production.

Les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

L'association fait application des dispositions du CRC 2002-10, relatives à l'amortissement selon la durée d'utilisation des biens et non selon les usages, pour toutes ses nouvelles acquisitions.

L'association ne dispose d'aucune immobilisation décomposable conformément aux dispositions du CRC 2004-06.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire selon les plans suivants :

- | | |
|-----------------------|----------------------|
| - Matériel de bureau, | Linéaire 3 à 10 ans, |
| - Mobilier, | Linéaire 2 à 10 ans |

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Plus généralement, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Engagement de retraite (régime à prestations définies)

A leur départ en retraite, les salariés de l'association perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de l'accord d'entreprise.

Les engagements de retraite ont été effectués dans l'hypothèse d'un départ volontaire à la retraite à 64 ans, sur la base de l'accord d'entreprise et selon les normes de la profession comptable.

L'estimation du salaire de fin de carrière tient compte d'une réévaluation des salaires de 2%.

L'engagement est actualisé au taux de 3,96%.

Les engagements de retraite font l'objet d'une provision dans les comptes de l'association.

Provisions pour grosses réparations

L'association AVDL constitue une provision pour grosses réparations dans le cadre de travaux prévus par le plan pluriannuel d'investissement.

Une reprise de provision a été comptabilisée au 31/12/2025 pour 5 964 €.

Le montant total de la provision à la clôture de l'exercice s'élève ainsi à 22 000 €.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de l'association à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle

Société d'épargne Libérée par Actions Simplifiée

SADEC

GRUPE SADEC AKELYS
SELAS au capital de 4 100 000 euros
5 rue Gorge de Loup - 69 009 LYON
Tél : 04.72.85.50.50
Siret 551 461 894 00173 - APE 6920Z

Règles et Méthodes Comptables

provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que l'association devra supporter pour atteindre son obligation.

Les provisions devenues sans objet au cours de l'exercice sont rapportées au résultat.

Effectif

L'effectif moyen de l'association pour 2025 s'élève à 12,83 ETP (femmes: 9,97 ETP, hommes: 2,86 ETP).

Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants

Compte tenu de l'organisation, les 3 plus hauts cadres dirigeants s'entendent du Président, du Vice-président et du Trésorier.

Ces fonctions étant remplies par des personnes bénévoles, aucune rémunération ne leur est par conséquent allouée.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 70 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire de 35 €/heure correspond à un montant de 2 450 euros.

Subventions d'exploitations et contributions financières

Les subventions d'exploitation proviennent principalement de la Métropole de Lyon, du FNAVDL ;

Les contributions financières proviennent de la Fondation pour le Logement des Défavorisés, Grand Lyon Habitat et Entre2Toits.

Fiscalité

L'association AVDL n'est pas soumise à impôts commerciaux.

ANALYSE FINANCIÈRE ET COMPTABLE
SADEC
GROUPE SADEC AKELYS
SELAS au capital de 4 100 000 euros
5 rue Gorge de Loup - 69 009 LYON
Tél : 04.72.85.60.60
Siret 351 461 694 00173 - APE 6920Z

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations	Diminutions			
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	13 276					13 276
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 276					13 276
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	28 379		1 416			29 795
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		28 379		1 416			29 795
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		41 654		1 416			43 070

Société d'économie mixte par Actions Simplifiée

SADEC

GROUPE SADEC AKELYS
SELAS au capital de 4 100 000 euros
5 rue Gorge de Loup - 69 009 LYON
Tél : 04.72.85.60.60
Siret 351 461 694 00173 - APE 6920Z

Amortissements

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissement début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres			13 276			13 276
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			13 276			13 276
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			25 822	1 614		27 436
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			25 822	1 614		27 436	
TOTAL				39 098	1 614		40 712

Société d'Exercice Révisée par Actions Simplifiée

SADEC

GROUPE SADEC AKELYS
 SELAS au capital de 4 100 000 euros
 5 rue Gorge de Loup - 69 000 LYON
 Tél : 04.72.85.50.60
 Siret 351 461 694 00173 - APE 6920Z

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	37 161	1 187		38 348
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	27 964		5 964	22 000
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		65 125	1 187	5 964	60 348
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres	1 216		986	230
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 216		986	230
TOTAL GENERAL		66 341	1 187	6 950	60 578
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			1 187	6 950	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Société d'Exercice Libérée par Actions Simplifiée

SADEC

GROUPE SADEC AKELYS
 SELAS au capital de 4 100 000 euros
 5 rue Gorge de Loup - 69 009 LYON
 Tél : 04.72.85.60.60
 Siret 351 461 694 00173 - APE 6920Z

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	99 994	99 994	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 940	1 940	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	124 734	124 734	
	Charges constatées d'avance	2 669	2 669	
	TOTAL DES CREANCES	229 337	229 337	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2025

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	2 014	2 014		
	Fournisseurs et comptes rattachés	17 377	17 377		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	38 860	38 860		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 967	61 967		
	Impôts sur les bénéfices	659	659		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	16 844	16 844		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	450	450		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	33 353	33 353		
	TOTAL DES DETTES	171 524	171 524		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		1 003			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 683			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Société d'économie libérale par Actions Simplifiée

SADEC

GROUPE SADEC AKELYS
 SELAS au capital de 4 100 000 euros
 5 rue Gorge de Loup - 69 009 LYON
 Tél : 04.72.85.60.60
 Siret 351 461 694 00173 - APE 6920Z

Variation des Fonds Propres

Règlement ANC 2022-06	Fonds propres clôture31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	165 680				165 680
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	33 437	20 065			53 501
Excédent ou déficit de l'exercice	20 065	(20 065)	2 227		2 227
Situation nette	219 182		2 227		221 409
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	219 182		2 227		221 409

Société à Exercice Régulier des Activités
SADEC
GROUPE SADEC AKELYS
SELAS au capital de 4 100 000 euros
5 rue Gorge de Loup - 69 009 LYON
Tél : 04.72.85.60.60
Siret 354 464 694 00173 - APE 6920Z

Variation des Fonds Dédiés

	Fds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
			Montant global	dont rembours- ements		Montant global	dont fds dé à des projet sans dépens cours des d derniers exer
Subventions d'exploitation	3 750	6 144	81	51 000		3 750	
IML (risques impayés)	5 167					11 230	
IML (logements vacants)							
FNAVDL (allers-vers)	51 000						
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
Dons manuels (kit énergie)							
TOTAL	59 917	6 144	51 081			14 980	

Société d'Exercice Flexibles par Actions Simplifiée

SADEC

GROUPE SADEC AKELYS
SELAS au capital de 4 100 000 euros
5 rue Gorga de Loup - 69 009 LYON
Tél : 04.72.85.60.60
Siret 351 461 694 00173 - APE 6920Z

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Règlement ANC 2025-01

Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
Contrôle légal des comptes							
31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

Honoraires afférents à la certification des comptes	5 070	3 304	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	5 070	3 304	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)							
--	--	--	--	--	--	--	--

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

--

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Produits à recevoir		98 210
Autres créances clients USAGERS - FACTURE A ETABLIR	98 069	98 069
Autres créances IND.JOURNAL.A REGULARISER	141	141

Société d'Économie Mixte par Actions Simples

SADEC

GROUPE SADEC AKELYS
SELAS au capital de 4 100 000 euros
5 rue Gorge de Loup - 69 009 LYON
Tél : 04.72.85.34.00
Siret 351 461 694 00173 - APE 6920Z

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Charges à payer		67 872
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 570
FOURNISSEURS FNP	7 370	
HONORAIRES FACT.N/PARVENUES	4 200	
Dettes fiscales et sociales		56 302
DETTES PROVISIO.POUR CONGES	30 961	
PRIMES A PAYER	7 899	
CHARG.SOCIAL/CONGES A PAY	13 039	
CH SOC S/PRIMES A PAYER	315	
PROV AUTRES CHGES DE PERSONNEL	1 400	
FORMATION CONTINUE	2 689	

Société à responsabilité limitée par Actions Simplifiée
SADEC
 GROUPE SADEC AKELYS
 SELAS au capital de 4 100 000 euros
 5 rue Gorge de Loup - 69 009 LYON
 Tél : 04.72.85.60.60
 Siret 351 461 694 00173 - APE 6920Z

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		2 669	33 353
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		2 669	33 353

Société d'Exploitation Libérale par Actions Simplifiée

SADEC

GRUPE SADEC AKELYS
SELAS au capital de 4 100 000 euros
5 rue Gorge de Loup - 69 009 LYON
Tél : 04.72.85.60.60
Siret 351 461 694 00173 - APE 6920Z

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2025	31/12/2024
Dons en nature		
Prestations en nature		
Mise à disposition ponctuelle de locaux	350	
Bénévolat	350	
Diverses interventions bénévoles	2 450	3 290
	2 450	3 290
Total	2 800	3 290

Répartition par nature de charges	31/12/2025	31/12/2024
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Mise à disposition ponctuelle de locaux	350	
Prestations	350	
Personnel bénévole		
Diverses interventions bénévoles	2 450	3 290
	2 450	3 290
Total	2 800	3 290

Société à Responsabilité Limitée par Actions Simplifiée

SADEC